

# PROJET ASSOCIATIF ET REGROUPEMENT

## UNE RÉFLEXION STRATÉGIQUE

L'évolution des besoins, l'organisation de parcours de soins et d'accompagnement cohérents, l'optimisation de la gestion obligent à reconsidérer le positionnement des organisations dans les territoires et pousse à penser la mise en commun des activités et des moyens.

Cette formation prépare les participants à mettre en œuvre une

dynamique de coopération et un regroupement.

Ils seront outillés méthodologiquement pour identifier les opportunités et stratégies de coopération pertinentes pour leur structure, définir et piloter le projet de coopération et de regroupement, évaluer et ajuster le projet.

### OBJECTIFS

- Repérer les enjeux de la coopération et des regroupements
- Analyser les facteurs contextuels à prendre en compte
- S'approprier la méthodologie d'élaboration, de pilotage et de suivi du projet

### CONTENU

#### Les enjeux des projets de coopération et de regroupement

Le contexte : les parcours de soins et d'accompagnement, l'évolution des modes de prise en charge vers des dispositifs « ouverts », la pression concurrentielle, les nécessités d'optimisation de la gestion, la dimension structurante de la coopération

Les motivations à l'origine du rapprochement : caractère contraint ou volontaire de la démarche et modes d'initiation

Les questions fondatrices : le projet associatif et la gouvernance du nouvel ensemble, le leadership, la nouvelle stratégie

#### La méthodologie

La définition de l'intérêt à agir en commun, son cadrage économique, juridique et fiscal

L'état des lieux : activités exercées, patrimoine et financements, statuts des personnels, ressources humaines

Le projet associatif nouveau

Les rôles respectifs des Conseils d'Administration et des directions

Le rôle d'appui des conseils (juridiques, etc.)

La structuration fonctionnelle

Budget et financement : les ressources mobilisables

Validation de l'avancée du processus par les autorités de contrôle et de tarification

Formalisation du projet

La forme juridique et ses implications fiscales et sociales potentielles

L'évolution permanente du processus d'élaboration du projet



À déterminer



Paris



316 €  
par personne



1 jour



01 53 98 95 03



formation@fehapp.fr

JANVIER
FÉVRIER
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE

#### Prérequis

Connaissances de base du secteur privé non lucratif et des structures sanitaires, sociales et médico-sociales

Voir aussi la formation « Les outils de coopération de 2<sup>ème</sup> génération » dans la rubrique « Structuration des organisations »

### PUBLICS

- Présidents et membres des Conseils d'Administration, éventuellement accompagnés des directeurs généraux

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

#### Pédagogie interactive alternant :

- apports juridiques et méthodologiques
- travail en ateliers
- synthèse et restitution

### INTERVENANT

- Intervenant ou consultant spécialisé en stratégie des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux